

# L'écho de Perrouse

Le journal municipal de la commune de Perrouse et Villers le temple



Décembre 2022

n°22

## L'édito du Maire

Malgré deux ans de COVID, les grands projets de la commune ont considérablement avancé.

La réfection de la fontaine-lavoir devrait être réalisée en 2023. Le nouveau bâtiment accueillant les vestiaires de l'AS Perrouse est toujours en phase d'étude mais les subventions accordées couvrent 80% du montant total. Les toitures des vestiaires, de la salle des fêtes et de l'ancien vestiaire devraient être équipés de panneaux photovoltaïques, financés par le Syndicat intercommunal du département (SIED 70). Les gros travaux sur la toiture et le clocher de l'Église Saint-Mathias, que nous partageons avec Cromary, ont pris du retard mais le dossier est désormais mieux suivi. Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement, Impasse des Cryots, a été réalisée par Habitat 70 et la commercialisation des parcelles est en cours. La communauté de communes a sécurisé nos deux lagunes en installant des clôtures.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) arrive dans sa phase finale. Une enquête publique est en cours et le commissaire enquêteur sera présent le lundi 9 janvier 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie. Un registre est également à votre disposition à la mairie, pour y faire vos observations. Rappelons que Perrouse, comme de nombreuses communes du canton, a perdu 1/3 de ses surfaces constructibles avec ce plan.

Nos dynamiques associations qui font la fierté de notre commune ont pu reprendre leurs activités quasi normales cette année. Je tiens à saluer leur dévouement et l'animation qu'ils apportent dans notre commune. La décoration du village par le Comité des Fêtes en est un bel exemple. Le nombre total d'adhérents des différentes associations s'élève à environ 600 membres.

Je vous présente à tous, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'ai une pensée particulière à tous celles et ceux qui sont touchés par la maladie.

Le Maire  
Joël Michaud

## Vœux du maire Repas des anciens

Les habitants sont invités à la cérémonie des vœux du maire le samedi 14 janvier 2023 à 14h30, à la salle des fêtes. C'est l'occasion de revenir rapidement sur les réalisations de l'année écoulée, et d'évoquer les projets futurs. Le verre de l'amitié et la galette seront servis à l'issue.

Le lendemain, le traditionnel repas des anciens se tiendra à la salle des fêtes à partir de midi. Les personnes de plus de soixante ans sont invitées gracieusement par la commune à ce repas.

Après deux années d'annulation, nous espérons que ces moments conviviaux pourront se dérouler sans encombre cette fois.

## Déco de Noël

Le conseil municipal remercie chaleureusement le Comité des fêtes pour les décorations de Noël posées le long des rues du village. Cela complète les sapins décorés et illuminés installés par le conseil municipal. Cette année, nous avons souhaité marquer le début de l'illumination du sapin au centre de Perrouse en organisant un pot avec du chocolat et du vin chauds. Une cinquantaine de personnes se sont massées dans le froid pour un moment convivial très réussi..



**Bonne année**  
**2023**

## Restoration de la fontaine

Le projet de restauration avait été lancé il y a déjà quelques années déjà sous l'égide de la CCPR, mais les restrictions de budget à la CCPR avaient retardé le projet.

La commune de Perrouse a donc repris le projet à son compte fin 2021 grâce à une convention de délégation signée avec la CCPR. Les demandes de subventions ont été lancés au printemps dernier suivies des appels d'offre à l'automne.

L'estimation du montant des travaux était de 98 000 € HT, subventionné à 80% (20% Région, 25% Département et 35% DETR). Au final, nous avons eu une bonne nouvelle à l'ouverture des plis de l'appel d'offre, puisque le montant final des travaux ne sera que de 63 259 € HT.

La restauration de la fontaine-lavoir permettra de finaliser l'embellissement du centre du village, après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la réfection de la chaussée et l'aménagement d'un îlot fleuri.

Pour mémoire, la fontaine date de 1857. Elle a été construite par l'entrepreneur Pâris & Chausselet, de La Malachère, d'après les plans de l'architecte Adrien Renahy.



Les travaux prévus incluent : dépose et évacuation des tuiles et de la zinguerie, réfection de la charpente, pose de nouvelles tuiles et d'une zinguerie complète ; démolition des murs internes, nettoyage des murs, remplacement du crépis arrière par un enduit traditionnel, création d'un passage piéton traversant ; nettoyage du bassin, colmatage des fuites et remise en eau, remplacement de certaines pierres de taille, reprise de joints et réparation de pierres existantes, nettoyage et réparation de l'auge extérieure, réfection de la porte métallique, nettoyage de la gueule de lion et réglage du débit d'eau.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Rochet Blanc.

Les travaux devraient commencer en 2023 si l'approvisionnement des tuiles n'est pas trop long.

## Église Saint-Mathias

Le projet de restauration de l'église de Cromary a démarré il y a maintenant trois ans. Là aussi, la pandémie a ralenti l'avancement des travaux préparatoires mais des problèmes d'organisation entre Perrouse et Cromary ont compliqué encore plus la tâche.

Les entreprises retenues lors de l'appel d'offre de 2021 n'avaient toujours pas été notifiées car certaines subventions n'avaient pas encore été confirmées. Dans le contexte d'augmentation des coûts des matériaux et de l'énergie, la participation des entreprises retenues n'était donc pas assurée. Le maître d'œuvre nous a récemment informé du désistement de l'entreprise en charge de la couverture, nous obligeant à relancer l'appel d'offre du lot 1, début 2023. Le démarrage des travaux sera donc retardé.

Par ailleurs, le suivi des formalités et du chantier va pouvoir s'améliorer avec la remise en service de la commission intercommunale de gestion des biens indivis, qui s'était occupée de la création du nouveau cimetière il y a quelques années. La réunion du 15 novembre dernier a permis d'élire un nouveau président pour la commission (François Blateyron, Perrouse) et une nouvelle vice-présidente (Sylvie Paquelet, Cromary).

L'autre élément positif dans le suivi du projet est la nomination de Philippe Kergoat (Cromary) comme assistant au maître d'ouvrage. Son expérience dans le domaine permettra d'être beaucoup plus rigoureux dans le suivi des dossiers, des dates et des prix, et dans l'information des élus et des membres de la commission. Espérons donc que le projet se déroule désormais sans accroc.

Le budget estimatif des travaux est de 430 k€ HT pour la restauration de la nef et 230 k€ HT pour le clocher, subventionné à environ 60%. La clé de répartition des frais entre les deux communes est de 45,17% pour Perrouse et 54,83% pour Cromary. Le coût final pour Perrouse devrait être d'environ 80 k€ HT, plus l'avance de TVA à financer.



## Nouveaux vestiaires

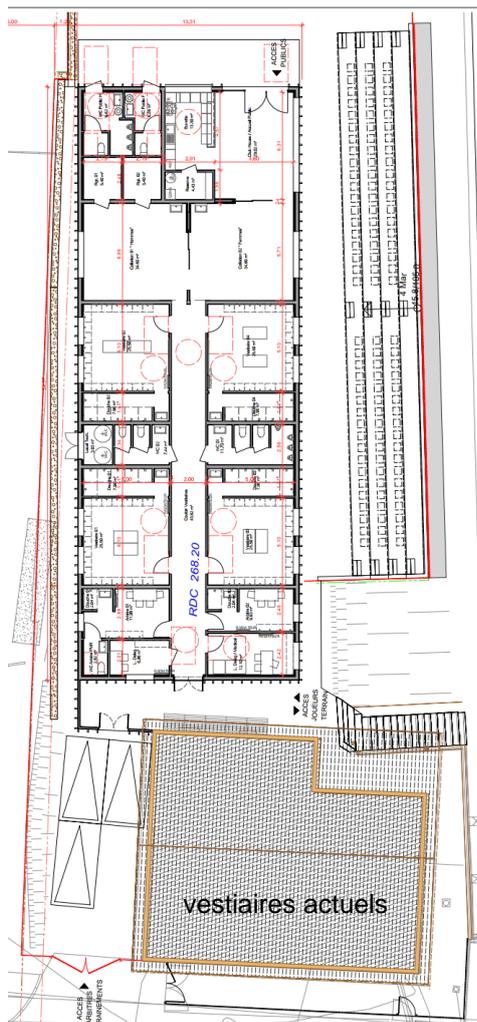
Dans le cadre du développement du football féminin, l'extension des infrastructures d'accueil de l'AS Perrouse et la mise aux normes FFF deviennent nécessaires. Les vestiaires actuels ne permettent plus d'accueillir autant de licenciés et posent de réels problèmes de mixité rencontrés la semaine lors des entraînements et le week-end lors des compétitions, notamment à cause des douches communes dans les vestiaires existants. La construction de ce nouveau bâtiment est un besoin pour le bon fonctionnement du club.

**Coût de l'opération : 568 000 € HT**

Subventions :

- 30 % État (DETR) : 162 000 €
- 35 % Département (PACT 2) : 199 000 €
- 14 % Région (LEADER) : 82 000 €
- 6 % Fédération Française de Football : 35 000 €
- 11 % AS Perrouse : 63 000 €

**Reste à charge pour Perrouse : 4 % : 27 000 €**



## Panneaux solaires

La commune a consulté le SIED (le syndicat qui gère la distribution électrique en Haute-Saône) pour une étude d'implantation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux.

L'état du toit de la mairie et sa difficulté d'accès n'a pas permis de retenir ce bâtiment. En revanche, les toits de la salle des fêtes, de l'ancien vestiaire et de l'extension des vestiaires pourraient accueillir environ 520 m<sup>2</sup> de panneaux solaires.

L'investissement initial serait entièrement pris en charge par le SIED et l'électricité produite serait revendue à EDF. Les bénéfices nets obtenus seraient partagés à 50/50 entre le SIED et la commune de Perrouse. Le SIED a calculé que les 300 panneaux peuvent produire environ 120 MWh par an, en tenant compte de l'ensoleillement moyen et de l'orientation des panneaux.

Si le projet se fait, un contrat sera signé avec le SIED pour une durée de 20 ans. À l'issue, la commune deviendra propriétaire de l'ensemble du matériel et pourra ainsi l'exploiter à son seul bénéfice. Les panneaux et l'onduleur sont garantis 25 ans.

Cet investissement n'a pas pour but le gain financier mais de contribuer à la production d'électricité verte dans le département et devancer les futures obligations réglementaires.

## Feux d'artifice

Le 2 juillet dernier, la commune a tiré son traditionnel feu d'artifice à l'issue d'une journée sportive et festive. Le public a vivement apprécié le spectacle, qualifié de digne d'une commune plus importante.

Cette année, les deux artificiers certifiés, Sébastien Noirot et François Bateyron, ont tiré le pack habituel fourni par la société SEDI ainsi qu'un pack complémentaire commandé et quelques blocs restant de l'année précédente. Le coût pour la commune est d'environ 1200€, plus de nombreuses heures bénévoles de montage, de câblage puis de nettoyage.

Ce spectacle est devenu un rendez-vous incontournable qui attire du monde bien au-delà de la commune.

## Remise de médailles

Une cérémonie de remise de médaille s'est tenue le samedi 10 décembre à 16h, en présence du président du département, monsieur Yves Kratinger, et de nombreux invités.

Monsieur **Roland Gastine** a reçu la médaille d'honneur régionale d'argent, en remerciement de son engagement en tant que maire de Perrouse, de 2001 à 2020. Monsieur **Christian Dromard** a reçu la médaille d'honneur de vermeil régionale, départementale et communale en remerciement de 30 années passées au service de la commune en tant que conseiller municipal.

Le maire, Joël Michaud, a retracé dans son discours le parcours des deux médaillés, en soulignant leur attachement à la commune, leur implication dans les projets d'aménagement et d'embellissement du village et dans le développement du rayonnement de Perrouse à travers le département.

La cérémonie a été suivie d'un moment convivial autour d'un verre et de canapés préparés par la commission *fêtes et cérémonies* de la mairie. Ce moment a permis à tous les participants de discuter et se retrouver ensemble.



## Lotissement Habitat 70

Les travaux d'aménagement du nouveau lotissement d'Habitat 70, au bout de l'impasse des Cryots, sont terminés. Les sept parcelles sont maintenant en vente et la construction des maisons sera à la charge des propriétaires.

La commune devra agrandir et rénover le tronçon existant de l'impasse des Cryots, une fois que les travaux des maisons seront réalisés.

## Village fleuri

Pour sa première participation au palmarès départemental des villes et villages fleuris, notre commune a reçu les encouragements du jury.

En cette année de sécheresse il a été difficile de maintenir en état les massifs fleuris. Mais les efforts continueront l'année prochaine pour fleurir et embellir Perrouse et Villers-le-temple.

# L'essentiel de Perrouse

Informations et adresses utiles sur Perrouse et Villers le temple

À découper  
et conserver

## Mairie

13 rue de la Mairie, 70190 Perrouse  
**03 81 56 92 09**

[mairie.perrouse@wanadoo.fr](mailto:mairie.perrouse@wanadoo.fr) [www.perrouse.org](http://www.perrouse.org)

**Permanences** : Lundi 18h à 19h et Samedi 10h à 11h

**Réservation salle des fêtes** : [salledesfetes@perrouse.org](mailto:salledesfetes@perrouse.org)

## Conseil municipal

**Joël MICHAUD, maire** : 06 32 35 99 16

Jean-Marie HENRIOT, 1<sup>er</sup> adjoint  
Sébastien NOIROT, 2<sup>ème</sup> adjoint  
François BLATEYRON, 3<sup>ème</sup> adjoint

**Conseillers municipaux** : Karine ANCELIN-CHAUVIN,  
Fanny BARBEROT, Carine CHASSALET, Magali DENISET,  
Christian DROMARD, Benjamin HUCKERT, Danielle MERLE.

## Perrouse et les collectivités territoriales

<b>Conseil départemental</b> de la Haute-Saône	Président : Yves KRATTINGER Hôtel du département, 23 rue de la Préfecture, C.S. 20349, 70006 Vesoul Cedex 03 84 95 70 70 <a href="mailto:contact@haute-saone.fr">contact@haute-saone.fr</a> <a href="http://www.haute-saone.fr">www.haute-saone.fr</a>	
<b>Votre député</b> (depuis juin 2022) (1 <sup>ère</sup> circonscription de Haute-Saône)	Antoine VILLEDIEU	<a href="http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA794946">www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA794946</a>
<b>Communauté de communes</b> du pays riolais (CCPR)	CCPR, ZA la Charrière, rue des Frères Lumière, 70190 Rioz 03 84 91 84 94 <a href="http://www.cc-pays-riolais.fr">www.cc-pays-riolais.fr</a> <a href="mailto:communaute-communes@cc.pays.riolais.fr">communaute-communes@cc.pays.riolais.fr</a>	
<b>Pays des sept rivières</b>	Maison de pays, place du souvenir français, BP 26, 70190 Rioz 03 84 91 90 37 <a href="http://www.pays-des-7-rivieres.com">www.pays-des-7-rivieres.com</a>	
<b>Préfecture</b> de Haute-Saône	1 rue de la Préfecture, BP 429, 70013 Vesoul Cedex 03 84 77 70 00 <a href="http://www.haute-saone.pref.gouv.fr">www.haute-saone.pref.gouv.fr</a> <a href="mailto:prefecture@haute-saone.pref.gouv.fr">prefecture@haute-saone.pref.gouv.fr</a>	
Mairie de Buthiers	03 81 56 89 65 <a href="http://www.buthiers70.fr">www.buthiers70.fr</a>	<a href="mailto:mairie.buthiers70@orange.fr">mairie.buthiers70@orange.fr</a>
Mairie de Cromary	03 84 91 91 58 <a href="http://www.cromary.fr">www.cromary.fr</a>	<a href="mailto:mairie-cromary@laposte.net">mairie-cromary@laposte.net</a>

## Numéros d'urgence

Numéro d'urgence (valable dans toute l'Europe, sur téléphone fixe ou mobile)	<b>112</b>
Numéro d'urgence pour les malentendants	<b>114</b>
Pompiers	<b>18</b>
Urgence médicale, SAMU	<b>15</b>
Police secours	<b>17</b>
SOS Médecin	3624
Médecin de garde	3966
Pharmacie de garde	3237
SAMU social	115
Allo Enfance maltraitée	119
Non au harcèlement à l'école	3020
Violences femmes info	3919
Tabac Info Service	3989

## Numéros utiles

Dr Catherine Bedeaux (Voray)	03 81 56 81 33
Dr Jonathan Chaney (Voray)	03 81 51 14 31
Cabinet médical (Devecey)	03 81 56 83 72
Cabinet médical (Rioz)	03 84 91 87 79
Pharmacie Fourré (Voray)	03 81 56 81 57
Pharmacie de Devecey	03 81 56 83 88
Pharmacie de Rioz	03 84 91 82 57
Cabinet dentaire (Devecey)	03 81 56 83 93
Cabinet Infirmier (Devecey)	03 81 56 89 98
Cabinet infirmier (Voray)	03 81 56 83 83
Taxi (Geneuille)	06 25 46 93 97
Taxi Mougine (Rioz)	06 86 69 01 54
Taxi Cattenoz (Bonnay)	06 80 12 93 67

autres adresses utiles : [www.perrouse.org/liens.html](http://www.perrouse.org/liens.html)

## Les Associations de Perrouse et Villers le Temple

### Association Sportive de Perrouse

Président : M. Christian DROMARD,  
Rue du stade  
03 81 56 85 25  
[www.asperrouse.fr](http://www.asperrouse.fr)

### Comité des fêtes de Perrouse

Président : M. Éric GAUTHIER,  
13 rue de la mairie, 70190 Perrouse  
07 83 25 95 03

### Récré Action

Président : M. Jean-Philippe CHOFARDET,  
4 rue du stade, 70190 Perrouse,  
03 81 56 88 99  
[recreation70.over-blog.com](http://recreation70.over-blog.com)

### Association Saint Mathias Cromary-Perrouse

7 Grande rue, 70190 Cromary, 03 84 91 85 59  
[www.perrouse.org/eglise.html](http://www.perrouse.org/eglise.html)

Autres associations :

**Association de sauvegarde de la chapelle de Villers le temple**  
**Association communale de chasse agréée**

plus d'information sur : [www.perrouse.org/associations.org](http://www.perrouse.org/associations.org)

## Déchetteries accessibles aux habitants de Perrouse et Villers le Temple

### Déchetterie de RIOZ (SYTEVOM)

Ouverte du lundi au samedi 03 84 91 92 15  
Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre à fin février)  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
[www.sytevom.org/rubrique.php?id=412](http://www.sytevom.org/rubrique.php?id=412)

### Déchetterie de BOULOT

03 81 57 40 96

<http://www.sytevom.org/rubrique.php?id=393>

### Déchetterie de DEVECEY (SYBERT)

Ouverte du lundi au samedi 03 81 21 15 60  
de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50  
17h50 le samedi, en été  
Fermée le mercredi matin en hiver  
[www.sybert.fr/equipements/dechetterie-de-devecey/](http://www.sybert.fr/equipements/dechetterie-de-devecey/)

Carte d'accès aux déchetteries à demander au syndicat :

**Sybert** : [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr) [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

**Sytevom** : [contact@sytevom.org](mailto:contact@sytevom.org) [www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)

## Salle des fêtes

La salle des fêtes de Perrouse peut être réservée au 06 76 14 93 05, directement à la mairie ou en envoyant un courriel à [salledesfetes@perrouse.org](mailto:salledesfetes@perrouse.org).

	Résidents	Non résidents
Jour de semaine <sup>(1)</sup>	60 €	120 €
Week-end ou jour férié <sup>(1)</sup>	110 €	220 €
Week-end complet <sup>(2)</sup>	170 €	340 €
Matinée (8h à 13h) le week-end	80 €	160 €
Soirée (17h à minuit) le week-end	90 €	180 €

<sup>(1)</sup> journée de 24h comptée de 9h à 9h le lendemain. Le vendredi est considéré comme un jour de week-end.

<sup>(2)</sup> le nouvel an est compté comme un week-end complet.

Prévoir deux chèques de caution, 300€ pour la salle et 80€ pour le ménage.

Plus d'infos sur [www.perrouse.org/salledesfetes.html](http://www.perrouse.org/salledesfetes.html)

Pour être prévenu des actualités et événements, téléchargez l'application **PanneauPocket** (pour iOS et Android), puis cherchez la commune de Perrouse dans la liste.

## Engins motorisés

Pour le respect du voisinage, les engins motorisés de bricolage et jardinage sont autorisés uniquement aux horaires suivants (arrêté préfectoral DDASS/2006 n°21) :

Jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Lagunes

Les eaux usées de Perrouse sont traitées dans deux lagunes naturelles. Pour ne pas perturber leur efficacité, veillez à ne pas jeter dans les toilettes des produits risquant de boucher les tuyauteries ou les lagunes : serviettes hygiéniques, lingettes, préservatifs, etc. Le respect de ces consignes permettra à la commune (donc à vous) d'économiser des frais. Merci.

Site de la commune : [www.perrouse.org](http://www.perrouse.org)

Page Facebook : [www.facebook.com/perrouse](http://www.facebook.com/perrouse)

Latitude : 47° 21' 40.8" Nord (47.361327° N)

Longitude : 6° 02' 59.4" Est (6.049839° E)

Altitude : 230 m

Écho de Perrouse : [www.perrouse.org/echo.html](http://www.perrouse.org/echo.html)

## Projets de l'AS Perrouse

### Projet d'infrastructure :

L'accompagnement et le soutien de nos instances footballistiques (la Ligue de Football de Bourgogne/Franche-Comté et le District de Football de la Haute-Saône) et administratives (la Préfecture, la Région, Le Département, le Pays des 7 Rivières et la commune de Perrouse), avec qui nous avons pu lancer la conception d'un nouveau bâtiment, avec tribune, qui abritera les futurs vestiaires, le club-house, les salles de convivialité et de formation. Un lieu où nous pourrions nous retrouver, accueillir nos futurs partenaires, expliquer nos objectifs : sportif, éducatif, associatif et de formation.



### Projets sportifs :

Tout d'abord, le club continue son évolution, dans le cadre qu'il s'est défini dans son projet club 2020-2025. Le nombre de licences s'élève à plus de 350 : 88 féminines dont 13 dirigeantes ; 172 pour nos jeunes de 5 à 17 ans ; 91 pour nos seniors. Un nouveau record de licences pour l'AS Perrouse ! L'association regroupe une multitude de compétences qui œuvrent dans le même sens et pour le même but : l'AS Perrouse et ses valeurs ! Preuve en est : le niveau de labellisation de nos écoles de foot. Encore un cran de plus pour l'école de foot féminine labellisée Argent et le label jeune Excellence pour nos garçons de 5 à 17 ans.

Puis, la création de la section féminine perrousienne est maintenant une réalité avec 5 équipes du U11F à senior F. Un encadrement de qualité et volontaire est présent afin de poursuivre l'évolution du football féminin à Perrouse. Les garçons ne sont pas en reste : 4 équipes seniors ; 5 équipes de foot à 11 en jeunes dont 2 en Ligue ; 6 équipes de foot à 8 ; 5 équipes de foot à 5. Les résultats sportifs en ce début de saison 2022-2023 sont très encourageants pour l'ensemble des catégories.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.**

Les dirigeants de l'AS Perrouse

## Coût de l'énergie

Le conseil municipal a entrepris d'analyser les coûts liés aux consommations d'électricité et de gaz, pour évaluer les économies potentielles.

Concernant les contrats de fourniture de gaz, la commune dispose d'une cuve à la mairie, une à la salle des fêtes et une à la chapelle de Villers le temple, faisant l'objet de trois contrats distincts.

Ces contrats sont en cours de vérification avec l'aide juridique du SIED. Cette vérification est assez difficile puisque le gaz est livré à la tonne de gaz liquide, mais la consommation est comptée en litres de gaz, et la conversion dépend de la température et de la pression au moment de la consommation...

Concernant l'électricité, l'examen de nos factures montre que les coûts au kWh n'ont pas encore beaucoup augmenté, mais l'année 2023 sera peut-être décisive. Une vigilance particulière est de mise.

Heureusement, les travaux de modernisation de l'éclairage public entrepris ces dernières années ont permis de réduire la consommation grâce à des lampes à basse consommation et meilleur rendement. De plus l'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h du matin contribue à la réduction des coûts. D'ailleurs, on s'aperçoit que de nombreuses communes, naguère réticentes, passent désormais à l'extinction de nuit, sous la pression des coûts de l'énergie. La plupart des villages autour de Perrouse coupent l'éclairage durant la nuit. Même Besançon commence à s'y mettre dans certains quartiers périphériques. Outre les économies d'énergie, cela contribue à un meilleur respect de la nature et de la faune sauvage.

## Unité de méthanisation

Le projet d'unité de méthanisation de Grandvillers-le-Perrenot, accompagné de trois sites de stockage, dont un site à Buthiers, a été refusé par la préfecture de Haute-Saône.

Le site de stockage de Buthiers devait s'installer sur le chemin agricole à la limite entre Perrouse et Buthiers, après la lagune ; un panneau annonçant l'enquête publique avait été posé pendant quelques mois. Si ce genre de site ne génère pas particulièrement de nuisances en termes d'odeurs ou d'émanations, la principale nuisance aurait été le balai des camions apportant les déchets verts à fermenter ou évacuant le biogaz généré.

Une forte opposition au projet global, d'un montant de 10 millions d'euros, s'était manifestée chez les riverains et chez les élus des communes concernées.

## Ordures ménagères

Depuis 2022, la CCPR a pris la décision de rendre gratuit le relevé des bacs jaunes pour inciter au tri sélectif et à la réduction des emballages. Pour financer (en partie) le coût et tenir compte de l'augmentation des coûts de l'énergie, une augmentation de 12€ a été votée sur la part fixe des bacs verts.

Le message est clairement d'inciter à réduire le volume des ordures ménagères, en compostant au maximum les déchets verts (épluchures, café) et en réduisant les emballages. Il est possible de demander le changement des bacs pour en prendre un plus gros ou plus petit, afin d'ajuster au mieux le montant de la redevance. A titre d'exemple, un bac vert de 120 litres verra le coût d'une levée passer de 2,97€ en 2022 à 3,80€ en 2023. Un minimum de 6 levées sont facturées par semestre.

## Insolite

Au mois d'août dernier, Perrouse a eu le plaisir de voir passer quelques voyageuses qui ont profité des lampadaires pour se reposer un peu avant de repartir pour les dunes africaines, afin d'y passer l'hiver.



Photo : FJ

## La Perrousette

La Perrousette est une randonnée organisée par l'office de tourisme du Pays des 7 rivières. La deuxième édition s'est déroulée le 15 mai dernier, avec plusieurs parcours à pied, en vélo ou VTT, allant de 8 km à 45 km. Le départ était donné devant la salle des fêtes de Perrouse, avec un accueil gourmand. Des ravitaillements étaient prévus tout au long du parcours, avec des produits régionaux. A l'arrivée, l'organisation proposait des formules repas sous des tentes, et un public nombreux en a profité. Cette édition a rassemblé **XXXX** participants dans une ambiance familiale.

## Récré Action

Récré Action a tenu sa 20<sup>e</sup> assemblée générale le 22 novembre dernier à Perrouse. Un bilan plutôt positif avec la présence de 23 personnes, dont les maires des communes de Buthiers et Perrouse.

Le bilan de l'année passée montre toujours un vif intérêt des adhérents pour ses activités !

La gym avec son cours de fitness du lundi, son cardio du jeudi et ses 4 cours de *toniformes* du mardi soir et vendredi matin, font toujours le plein. Et pour cette saison, un nouveau cours de *relaxinésie* vient étoffer un choix toujours plus grand pour un public toujours plus large.

La danse en ligne, qui devient la danse solo, remporte un grand succès le mardi soir. La marche du mardi et du jeudi, les jeux de cartes du mardi après-midi, les cours de guitare du samedi, sont très actifs ! Un grand merci à nos bénévoles qui animent leur activité avec compétences et depuis plusieurs années.

Le local de rangement mis à notre disposition par la mairie de Perrouse est maintenant opérationnel. Il nous a déjà permis d'investir dans du matériel que nous ne pouvions jusqu'alors pas acheter, faute de rangement.

Le nouveau conseil d'administration vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

Jean-Philippe Chofardet, *président*

Retrouvez des informations complémentaires sur la commune sur :

- [www.perrouse.org](http://www.perrouse.org)
- [www.facebook.com/perrouse](https://www.facebook.com/perrouse)